

État des présences des membres du conseil d'Administration

Présents :

- TORRE Sylvie
- TREFFEL Valérie
- LEGROS Éric
- DOMANCHIN Sonia

- KERNEVEZ Maëla
- BONVALOT Nathalie
- COTELLE Christian
- ROSAMOND Arnaud

Absents :

- RONCERAY Christine
- BELAYACHI Laurence

Le Conseil d'Administration est réuni à visio conférence avec huit personnes sur les dix membres, il peut donc valablement délibérer.

Ordre du jour

- Accueil
- Adoption du Compte rendu du 27 février 2020
- Dossiers d'assurances MAE/MAIF suite à la crise COVID-19
- Organisation du déconfinement
- Organisation de l'Assemblée Générale Exceptionnelle
- Point sur les différentes actions
- Commande de rentrée fédérale
- Questions diverses

Adoption du CR du 27 février 2020

Le procès verbal de ce conseil d'administration a été envoyé et modifié par échanges de courriels.
Il est **approuvé et adopté à l'unanimité**.

Dossiers d'assurances MAE/MAIF suite à la crise COVID-19

Suite à la crise sanitaire, de nombreuses classes/écoles ont dû annuler des sorties avec ou sans nuitées. Le contrat d'assurance couvre les annulations avec nuitée mais il va falloir traiter les nombreux dossiers. Par contre, pour les annulations de sorties sans nuitée, le contrat d'assurance ne prévoit pas d'indemnisation. La fédération est en cours de négociation auprès de l'assureur.

Un sondage a été lancé par la fédération afin de recenser la quantité de dossiers à traiter. Il est donc demandé à toutes les écoles concernées de remplir ce sondage. Nous seront normalement destinataires des différentes remontées. Nous avons également lancé un questionnaire pour nos coop du département.

De l'avis général, l'OCCE doit aider les coopératives dans la gestion de cette crise mais il faudra mesurer les besoins. Il est donc urgent d'attendre. Nous nous devons d'informer les coopératives afin de limiter au maximum les difficultés qui pourraient apparaître.

Il a donc été décidé de réévaluer éventuellement, au vue des demandes et des besoins, la ligne destinée aux aides des coopératives lors du vote du budget à l'AG qui aura lieu avant la fin de l'année scolaire.

D'autre part, afin d'anticiper les demande à faire auprès de l'assurance, un courrier sera envoyé aux IEN et à l'IA afin qu'ils nous comuniquent les accords de sorties qu'ils ont effectué.



Organisation du déconfinement

La fédération OCCE n'a pour le moment donné aucun élément pour le déconfinement de ses salariés et nous ne savons pas non plus quelles seront les consignes sanitaires que ce soit au sein de l'école Maurice Carême pour nos locaux ou dans les différentes écoles du département. Il faudrait prendre position quand au retour des salariées dans les locaux ou dans la continuité du télétravail. Maëla dépend des décisions de la fédération mais une décision départementale peut être prise pour tenir compte du contexte (Interventions dans les classes autorisées pour l'animatrice pédagogique?). Valérie par contre dépend du CAD directement.

Comment pouvons-nous soutenir les équipes pédagogiques en cette fin d'année particulière?

Il a été décidé que la norme reste le télétravail pour tout le monde jusqu'à nouvel ordre. De plus, nous n'avons pour le moment pas l'autorisation de la mairie de réintégrer nos locaux, nous devons donc attendre leur accord.

En attendant de pouvoir accompagner les coopératives et les enseignants sur le terrain, propositions pour la continuité d'accompagnement administrative et pédagogique :

- mails et téléphone
- Capsules vidéos : permettant peut être des animations pédagogiques
- Conseil d'élèves à distance avec les classes ayant déjà commencé la mise en place ?
- Proposition d'outils permettant de mettre en place de la coopération que ce soit pour les élèves ou pour les enseignants

Organisation de l'Assemblée Générale

Lors de l'AG dernière nous n'avons pas validé les projets de budget et d'activité 2020-2021. Il faudra donc organiser une AG. Elle aurait du avoir lieu cette semaine, ce n'est clairement pas notre priorité, mais il va falloir y penser. D'autant que la crise sanitaire va peut être remettre en question certains de nos projets. Peut être faudrait-il requestionner ce que nous avons prévu que ce soit en terme d'activité et par conséquent de budget. En terme légal et au vu de la crise actuelle, les délais sont reportés de trois mois selon l'ordonnance n° 2020-321 du 25/03/20. Il faudra donc convoquer tous les coopérateurs ce qui demandera un certain temps d'organisation et d'anticipation.

En raison de la crise sanitaire actuelle, et de ses conséquences, il faudra revoir avant l'AG, en Conseil d'administration, le projet de budget et le projet d'activité. L'aide aux projets prévue pour 2020/2021 est de 2000 € comme cette année. Cette aide, qui n'est que rarement sollicitée, pourrait nous permettre d'aider les coopératives suites aux annulations non prises en charge par l'assurance...

Il a été décidé que l'Assemblée Générale aura lieu mercredi 24 juin à 16h30.

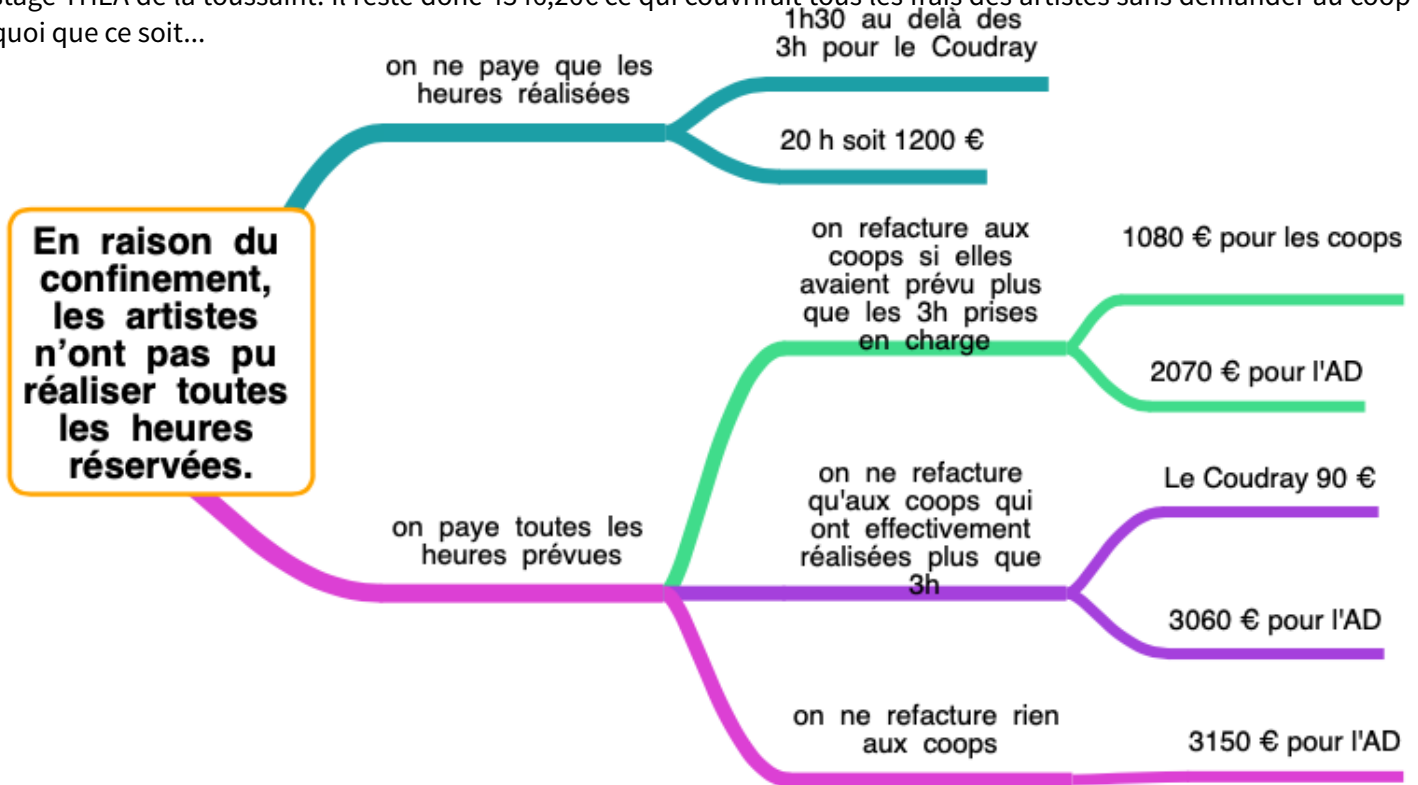
Point sur les différentes actions

THEA

Concernant THEA, la fédération a annulé les rencontres nationales la semaine dernière et a par la même communiqué à l'ensemble des classes inscrites sur le territoire. En ce qui nous concerne, L'animatrice a fait le point sur les interventions d'artistes qui ont été effectuées, et celles qui devaient être effectuées. 20h d'intervention ont été faites par les artistes sur 52h30 planifiées... La compagnie résonance(s) de

Chateaudun nous a d'ors et déjà demandé si nous pouvions être solidaire et leur payer les heures posées mais non effectuées, c'est également la demande de la fédération. Pour choisir de manière éclairée, voici à la suite les coûts suivant les différentes possibilités. Pour les rencontres, nous avons une piste pour une salle sur Dreux, mais tout est en stand by et il nous semble compliqué d'organiser un rassemblement d'une centaine d'enfants dans

des conditions sanitaires satisfaisantes, d'autant plus avec la distanciation sociale ! Donc peut-être faudrait il réfléchir à ce que nous pourrions mettre en place pour clôturer cette année scolaire avec les classes qui se sont investies... D'un point de vue budget, 453,74 € ont été dépensés sur un budget total de 4800 € pour les livres et le stage THEA de la toussaint. Il reste donc 4346,26€ ce qui couvrirait tous les frais des artistes sans demander au coop quoi que ce soit...



Après discussion au sein du conseil d'administration, il a été décidé que l'OCCE prendra en charge toutes les heures effectuées ou non par les artistes en raison du confinement soit un montant de 3150 € à répartir entre les différentes compagnies. Il faudra cependant se renseigner auprès de la fédération pour savoir comment nous pourrions faire pour rémunérer des heures non faites donc non facturables.

D'autre part, d'un point de vue pédagogique, se pose encore la question de comment nous pourrions terminer l'année. Des pistes ont été évoquées, mais il faudra prendre contact avec les enseignants des classes participantes et les artistes pour faire le point sur les possibilités :

- demander aux artistes de créer des capsules vidéos à destination des classes
- demander aux enseignants d'envoyer les photos qu'ils peuvent avoir ainsi qu'éventuellement des vidéos de répétition pour que nous puissions faire un montage
- Nous pourrions également proposer aux classes de faire des capsules audio que nous pourrions proposer à la diffusion sur radio PILI, radio de la fédération OCCE.

Dans tous les cas et pour toutes les propositions, le choix sera laissé à l'enseignant.

ÉTAMINE

Pour Etamine, un sondage va être lancé pour savoir où en sont les classes inscrites et si elles souhaitent aller au bout de l'action afin que nous puissions travailler avec l'imprimeur en amont. Les classes maternelles devaient nous rendre leurs "copies" avant les vacances donc peut être ont-elles terminé. Par contre pour les élémentaires cela sera peut être plus compliqué. À voir également avec la suite des événements.

Des pistes ont également été évoquées, mais un point devra être fait avec les enseignants participants :

- Décaler les délais de retour mais il faudra voir avec l'imprimeur si cela est possible
- les brouillons pourraient être proposés aux autres participants pour pouvoir faire une écriture collaborative.
- Distribuer les livres imprimés en septembre 2020 mais les enseignants seront-ils en mesure de redistribuer aux élèves (quid des CM2?)

Commande de rentrée fédérale

La fédération nous demande de faire la commande de rentrée concernant les agendas et les calendriers. Nous avons estimé ce qui a été vendu en agendas pour le fonctionnement de l'année 19/20 aux coopératives : 6 agendas C1, 293 agendas C2 et 115 agendas C3. En stock, il nous reste :

- 2 agendas cycle 1
- 70 agendas cycle 2
- 250 agendas cycle 3

Tous les agendas ont été revus avec le nouveau logo et le guide du maître C2 a été mis à jour.

Pour les calendriers, nous n'en avons quasiment pas vendu cette année et la commande minimale est de 125 exemplaires.

Il a été décidé de commander :

- 1 lot d'agendas C1
- 2 lots d'agendas élèves C2
- 1 lot de calendriers

Questions diverses

Le prochain conseil d'administration se déroulera mercredi 3 juin à 14h en présentiel de préférence, mais si cela n'est pas possible nous referons une visio conférence.

Fin du Conseil d'Administration à 16h15